



saisie sur compte en cours après remboursement

Par **lolocaf**, le **05/06/2010** à **13:15**

Bonjour

j ai depuis 2009 il y a une saisie sur compte . depuis octobre 2009 j ai commencé à rembourser cette dette directement à l huissier qui à mis en place cette procédure. Mais voilà cette semaine ma banque à bloqué une somme d'argent pour l'application de cette saisie. seulement je ne dois plus cette somme puisque j'ai envoyé des chèques.

y a t il quelque chose à faire!

Merci

Par **Pripri**, le **05/06/2010** à **14:29**

Bonjour,

Si vous ne devez plus d'argent, l'huissier devrait vous produire un papier disant que vous vous êtes acquitté de votre dette et le donner à la banque.

Contactez l'huissier en premier lieu.

Par **lolocaf**, le **05/06/2010** à **14:33**

je dois encore de l' argent mais la somme qui doit être saisie est supérieur à ce que je dois!

Merci

Par **Pripri**, le **05/06/2010** à **14:40**

Avez-vous un échéancier ?

C'est celui-ci qui importe dans l'affaire, la banque ne peut pas bloquer plus que ce que vous devez tous les mois.

1- obtenez cet échancier

2- Voyez avec votre banque pour faire des virements de cette somme ainsi, il n'y aura plus de confusions (chèques envoyés mais argent bloqué..)

Par **lolocaf**, le **05/06/2010** à **14:44**

bonjour
merci pour vos réponse.

non j n'ai pas d'échéancier.
Je vais envoyer un courrier à l'huissier pour qu il me fasse un échancier.

Merci